

SECONDE PARTIE

LES CHAOUIA



LE TAMESNA - LES BERGHOUATA LES CHAOUIA



Le territoire des tribus voisines de Casablanca fait partie de ce que les anciens historiens et géographes appelaient le Tâmesna qui, selon Léon l'Africain, s'étendait de l'Oum Er-Rebia au Bou Regreg et de l'Atlas à l'Océan. Ses premiers occupants mentionnés par les chroniques furent les Berghouata de la grande famille berbère des Masmouda: les *Bacuatae*, *Baquates* ou *Bakouataï* des auteurs de l'antiquité, auxquels les Romains se heurtèrent lorsqu'ils voulurent porter les limites de la Maurétanie tingitane au sud du Bou Regreg et qui furent parmi les principaux artisans de la résistance à l'extension de la domination romaine au Maroc.

Les hordes arabes d'Okba et de Mouça passèrent sur leur territoire au VIIe et au VIIIe siècles sans y laisser d'autres traces durables que le Coran et ils résistèrent victorieusement aux tentatives de conquête des Idrisides. Au cours de la longue période d'anarchie qui suivit la mort d'Idris II, fondateur de Fès, les Berghouta, sectateurs du prophète Berbère Salah Ben Tarif, consolidèrent leur indépendance et atteignirent un haut degré de prospérité. Léon l'Africain estime que le Tâmesna comptait alors 40 villes, dont Anfa (le Casablanca actuel), 300 bourgs fortifiés et un million d'habitants. Mais cette période troublée, qui dura plus d'un siècle et qui avait favorisé l'essor des Berghouata, devint la cause de leur chute en préparant la conquête du Maghreb par les Almoravides.

Conduits par Boubeker Ben Omar, puis par Youssef Ben Tachfîn, ces farouches réformateurs mauritaniens et leurs guerriers Sanhaja parcoururent le Sahara, franchirent l'Atlas, envahirent les plaines du Haouz et poursuivirent leur marche victorieuse vers Fès. Au Tâmesna, dit-on, une armée de 50.000 Berghouata tenta de les arrêter. Elle fut culbutée et refoulée, puis anéantie sur les bords du Bou Regreg. Les villes et les bourgs furent pillés, rasés et la population exterminée au nom de l'orthodoxie musulmane. Cet événement se place dans la seconde moitié du XIe siècle, après la fondation de Marrakech.

Le Tâmesna resta à peu près désert : « un repaire de lions et de chacals », dit Léon l'Africain. Cependant, sa dévastation ne semble pas avoir été aussi complète qu'il la dépeint. Le fameux géographe arabe Edrisi, qui le visita moins d'un siècle plus tard, mentionne dans son itinéraire de Marrakech à Salé les villes d'Oum Er-Rebia¹ et de Fédhala ; parmi les tribus habitant la région, il cite les Berghouata qui avaient survécu à la destruction de leurs congénères et les Zenata, Berbères originaires du Sud de l'Algérie qui avaient probablement pénétré dans le pays avec ou à la suite des conquérants almoravides. Nous savons du reste qu'au siècle suivant les Berghouata

¹ Situé probablement sur le fleuve du même nom et peut-être aux environs de la kasba de Bou l'Aouân

tentèrent de reconquérir leur indépendance et qu'ils furent définitivement soumis par le sultan almohade Abd El-Moumen vers 1150.

Vers la fin du XIIe siècle, Yâkoub El-Mançour, fondateur de Rabat, ayant subjugué les peuplades arabes établies dans l'Ifrikiya depuis la grande invasion hilalienne, en transplanta une partie dans les plaines subatlantiques du Maroc. D'après Ibn Khaldoun, les Arabes introduits au Tâmesna appartenaient surtout aux groupes des Djochem et des Atbaj : c'étaient des Sofyân, des Kholt et des Beni Djaber. Les premiers s'installèrent dans la zone littorale aux environs d'Anfa (Casablanca), les seconds, dans les plaines moyennes du Tâmesna, les derniers, sur le plateau du Tadla.

Ces hordes nomades, indisciplinées et pillardes, achevèrent l'oeuvre de destruction des Almoravides. Ils ne surent rien faire de la riche contrée qui leur était échue en partage et ne tardèrent pas, surtout après la décadence de leurs protecteurs almohades, à tomber dans une grande misère. Les sultans mérinides finirent par les disperser et donnèrent le Tâmesna à leurs partisans berbères Zenata et Haouara.

Dès le début du XVIe siècle, époque à laquelle Léon l'Africain visita ces parages, les Arabes en avaient disparu ou s'étaient laissé absorber par les peuplades berbères nouvellement immigrées et déjà probablement plus ou moins arabisées. Léon donne les chiffres de 200.000 tentes et 60.000 chevaux pour indiquer le nombre et les forces des Zenata-Haouara du Tâmesna et nous dit qu'ils étaient devenus si puissants « qu'ils faisaient trembler le roi de Fès ».

De la période de l'occupation arabe du Tâmesna il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques noms ethniques : Khlot, Riah, Ahlaf, etc., anciens noms de tribus arabes devenus ceux de fractions des occupants actuels. Quant aux noms de leurs successeurs berbères immédiats, celui des Zenata est encore aujourd'hui celui d'une tribu installée autour de Fédhala ; celui des Haouara s'est conservé dans les Oulad El-Haouari, fraction des Oulad Si Ben Daoud, dans le marabout de Sid El-Haouari, chez les Oulad Saïd, et dans le nom d'une source. Aïn El-Houera, à la limite des Chiedma.

Les événements historiques postérieurs à ceux relatés par Léon l'Africain sont consignés dans les chroniques d'El-Oufrani et d'Ez-Ziani, dont le second commence à se servir couramment du terme « Chaouïa », déjà employé par Léon sous la forme « Soaua », pour désigner une partie au moins des populations du Tâmesna. Ce terme, pluriel de « Chaoui », signifie possesseurs de troupeaux de moutons. A l'origine, il servait vraisemblablement à désigner les Berbères nomades, et tant que l'on tint compte de son étymologie - ainsi que semble l'avoir fait Ibn Khaldoun - le nom de Chaouïa ne paraît pas avoir été donné indistinctement à toutes les tribus du Tâmesna, mais seulement à celles, purement pastorales, des steppes de l'intérieur auxquelles il s'appliquait mieux qu'à la population déjà en partie agricole de la plaine littorale. Par la suite, ce qualificatif devint un véritable nom ethnique et sa signification première tomba dans l'oubli.

Au XVIIIe siècle, et probablement déjà avant, il se produisit une forte poussée de tribus nomades de l'intérieur vers le littoral, et de même - toutes proportions gardées - que les Francs donnèrent leur nom à la Gaule conquise, les Chaouïa imposèrent le leur à toute la région comprise entre l'Oum Er-Rebia et le Cherrat.

Comme leurs prédécesseurs almoravides, almohades et mérinides, les sultans sâadiens et alaouites eurent fréquemment à réprimer leurs insurrections. Le grand Moulay Ismaïl les mata pour un temps et, en 1746, sous le règne de Moulay Abdallah, la kasba des Oudaia à Rabat devint le siège d'un gouverneur chérifien des Beni Ahsen et des Chaouïa. En 1757, Sidi Mohammed eut

à les soumettre à nouveau. Le même sultan concéda à la compagnie espagnole « de los cinco gremios mayores » le monopole de l'exportation des céréales par les ports de Casablanca, Mazagan et Fédhala, et c'est de cette époque que datent les maisons d'habitation et les magasins dont on trouve des vestiges dans la kasba de Fédhala.

En 1790, les Chaouïa se révoltèrent contre Moulay Yazid. Enfin, en 1792, après une nouvelle insurrection et une nouvelle *harka*, ils firent leur soumission à Moulay Slimân et reconnurent l'autorité d'un gouverneur chérifien, parent du sultan, qui établit sa résidence à Dar El-Beïda (Casablanca) édifiée sur les ruines de l'antique Anfa détruite par le grand tremblement de terre et le raz-de-marée de 1755.

Vers la même époque, le *makhzen* installa sur la rive droite de l'Oum Er-Rebia, en face d'Azemmour, les Chiedma et les Chtouka amenés du Sud, comme une sorte de tête de pont des Doukkala sur le territoire des Chaouïa, et édifia le long de la piste côtière, entre Casablanca et Rabat, une série de *kasbas* pour servir de gîtes d'étapes et assurer la sécurité des caravanes. Mais encore en 1801, Dombay parle des « Schauwija » comme d'une peuplade essentiellement turbulente et pillarde souvent en guerre avec ses voisins.

Au début du XIXe siècle les Chaouïa, divisés en quatre groupes et quinze tribus², s'installèrent définitivement sur leurs territoires respectifs. Cela ne se fit pas sans bousculades. Alors que la plupart des tribus étaient déjà installées, les Oulad Bou Atiya, derniers venus des plateaux circonvoisins, envahirent la plaine et, contenant les Mzab dans les terres déjà occupées par eux, refoulant les Oulad Bou Rezg vers l'Oum Er Rebia et les Chehaouna et les Zenata vers la mer, s'emparèrent de haute lutte de la partie centrale, la plus riche du territoire des Chaouïa, où ils ne réussirent à se maintenir que par la force des armes.

Leurs querelles intestines n'empêchèrent pas les Chaouïa de s'insurger à tous propos contre le pouvoir central ; Moulay Abderrahman, Sidi Mohammed et Moulay El-Hassan eurent à maintes reprises à réprimer leurs actes de brigandage ou leurs velléités d'indépendance.

Après l'avènement de Moulay Abdelaziz, en 1894, plusieurs de leurs tribus se soulevèrent à nouveau, refusèrent l'impôt, chassant leurs caïds et saccageant leurs kasbas. La répression se fit attendre jusqu'en 1898. Le 21 janvier, une *mehalla* chérifienne de quinze à vingt mille hommes, sous les ordres du sultan et de son grand-vizir Bâ-Ahmed, venant de Sokhrat Ed Djeja d'où elle avait « mangé » les Ourdigha et les Beni Khirân, pénétra chez les Mzab où elle campa trois semaines ; puis elle parcourut les territoires des Mzamza et des Oulad Saïd et ne quitta les Chaouïa que le 12 mars, après avoir obtenu la soumission totale des tribus révoltées.

2

Groupes Tribus

- | | |
|----------------------|---|
| I. Chehaouna | 1) Médiouna, 2) Oulad Zyân, 3) Zyaïda, 4) Beni Oura, |
| II. Oulad Bou Atiya. | 5) Oulad Hariz, 6) Oulad Ali, 7) Medakra, |
| III. Mzab | 8) Oulad Merah, 9) Achach, 10) Mellal, |
| IV. Oulad Bou Rezg | 11) Oulad Saïd, 12) Mzamza, 13) Oulad Bou Ziri, 14) Oulad Si Ben Daoud, 15) Zenata. |

En réalité les Zenata n'appertenaient à aucun des groupes ci-dessus, mais le makhzen, pour des raisons d'ordre administratifs et militaire, les englobait dans celui des Oulad Bou Rezg dont ils avaient été autrefois les voisins.

LES CHAOUÏA EN 1900



De tout ce qui précède il résulte que nous pouvons considérer les Châouïa comme un mélange intime d'éléments berbères hétérogènes fortement arabisés et croisés, dans une faible proportion, de sang arabe hilalien.

En 1900, le nom de « Tâmesna », qui est encore aujourd'hui celui de l'une des portes de Rabat, était à peu près oublié ailleurs, sauf chez les lettrés et les tribus appartenant à l'ancien groupe des Oulad Bou Rezg. Il avait été remplacé par celui des habitants de la région. Mais, à cette époque, au lieu de dire couramment « la Châouïa », on disait encore communément « les Châouïa » ou « le territoire des Châouïa », de même que les Romains disaient « Sequani » ou « fines sequanorum » et que nous disons encore, logiquement, « les Doukkala » ou « les Abda ».

Les anciennes dénominations des grands groupes n'étaient plus usuelles, à l'exception de celle des Mzab, et les Châouïa se divisaient en douze tribus³ ou *kebila* installées sur leurs territoires actuels. Mais ces territoires, ils ne les occupaient encore qu'en usufruitiers plutôt qu'en propriétaires et moyennant paiement d'un impôt qui fut à l'origine un loyer, le *kharadj*, devenu par la suite la *naïba* dont nous nous occuperons tout à l'heure et dont le produit était destiné, en principe, à la propagation de la foi par la guerre sainte.

Les plaines du Maroc, conquises, partagées entre les tribus, puis reprises et partagées à nouveau par les dynasties successives, étaient restées à l'état de terres de jouissance collective où chaque tribu et chaque fraction disposait d'un territoire assez vaguement délimité dans le périmètre duquel les *douars* se déplaçaient continuellement au gré de leur fantaisie ou suivant les besoins de l'agriculture et de l'élevage. Les territoires des tribus étaient souvent séparés par des marches de *bled khalia* ou *khaouia* (terres vides) où on ne hasardait même pas les troupeaux, sorte de *no man's land* que l'on abandonnait aux bêtes de la brousse, aux hors-la-loi et, dans certaines régions, aux lépreux.

Les Châouïa, fidèles à leurs origines, étaient encore avant tout pasteurs. Ils possédaient d'importants troupeaux de moutons et de bovins et un grand nombre de chevaux, d'ânes, de mulets, de chameaux et de chèvres. Presque tous vivaient encore sous la *khaïma*, la tente en fibres tirées du palmier nain et de l'asphodèle mêlées à des poils de chèvre ou de chameau. La *nouâla*,

³

| | | |
|---------------|----------------|------------------------|
| 1. Médiouna | 5. Oulad Ali | 9. Oulad Saïd |
| 2. Zenata | 6. Mdakra | 10. Oulad Bou Ziri |
| 3. Oulad Zyân | 7. Oulad Hariz | 11. Oulad Si Ben Daoud |
| 4. Zyaïda | 8. Mzamza | 12. Mzab |

Cette réduction du nombre des tribus de 15 à 12 provenait de la réunion administrative des Beni Oura aux Zyaïda et du fait que l'ancien groupe des Mzab n'était plus considéré que comme une tribu. (Les Beni Meskin ne faisaient pas partie des Châouïa).

hutte de roseaux, de fêrles et de paille en forme de ruche, généralement entourée d'un petit mur en pierres sèches ou d'une *zeriba* en branchages épineux, très répandue chez les Doukkala et les Rehamna, ne se rencontrait guère que chez les tribus riveraines de l'Oum Er-Rebia. Aux abords des agglomérations permanentes, la *nouâla* affectait souvent la forme d'une cabane rectangulaire dont le toit de roseaux et de chaume reposait quelquefois sur des murs en pisé ou en pierres sèches, acheminement vers le cube de maçonnerie percé d'une porte, forme élémentaire du *dar* ou maison indigène.

L'agriculture ne dominait encore dans aucune partie des Châouïa. Elle était le plus développée au centre géométrique de la région correspondant à celui des terres noires (*tirs*) et au territoire des Oulad Hariz. Là, les superficies cultivées atteignaient par endroits 50 % des terres arables. Partout ailleurs, même dans les bonnes terres noires des Oulad Saïd, des Mzamza, des Oulad Ali et dans les terres rouges (*harmi*), souvent tout aussi fertiles et d'un rendement moins aléatoire, l'élevage constituait l'occupation principale du bédouin, et certaines fractions des tribus de la périphérie s'y adonnaient presque exclusivement.

La propriété individuelle en était au même point que l'agriculture : encore très peu développée. Vers le milieu du XIXe siècle, les rares propriétaires ruraux étaient principalement des *chorfa*, des marabouts, des fonctionnaires du *makhzen* et autres personnages ayant rendu des services au sultan et qui avaient obtenu leurs terres par un acte chérifien de donation.

Une première impulsion avait été donnée à la constitution de la propriété privée par le règlement de 1863 puis, en 1880, par la Convention de Madrid et la réglementation du droit de protection. Les indigènes protégés, soustraits à la juridiction des caïds, s'étaient installés à demeure, avec quelques clients et serviteurs, sur des parcelles (*gottâs*) prises sur les terres de parcours de leur douar et, n'ayant plus à redouter la rapacité des chefs indigènes, avaient cultivé des surfaces de plus en plus étendues dont ils étaient devenus propriétaires par la mise en valeur et l'occupation paisible. Le mouvement s'était accentué avec l'autorisation de l'exportation des céréales en 1890. Mais encore en 1900 les propriétés privées étaient assez clairsemées et ne formaient que des îlots dans l'immensité des terres de jouissance collective; elles ne présentaient une certaine densité qu'aux abords des centres mais, jusqu'aux portes de Casablanca, s'étendaient de vastes espaces inoccupés.

Un phénomène marchant de pair avec le développement de l'agriculture et de la propriété foncière était l'accroissement, en nombre et en importance, d'agglomérations à population sédentaire. Les centres de cristallisation étaient les kasbas, les zaouïas, les souks et, en une plus faible mesure, les *gottâs*⁴.

Les bédouins, non protégés par une Puissance étrangère, étaient taillables et corvéables à

⁴ Les plus importantes de ces agglomérations étaient:

| | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| Settat (Mzamza) | avec 1.500 à 2.000 habitants |
| Dar Ber-Rechid (Oulad Hariz) | » 1.000 à 1.500 » |
| Dar Si Bouchaïb Bel Hadj (Oulad Saïd) | » » » » |
| Dar Ben Ahmed (Mzab) | » 500 à 1.000 » |
| Dar Ed-Daoudi (Oulad Si Ben Daoud) | » » » » |

Les autres kasbas d'une certaine importance: Dar Ben Khamlich (Mzab), Fedhâla (Znata), Dar Si Lahcen (Oulad Zyân), Dar Ould Tounsa (Oulad Bouziri), etc. n'avaient qu'une population de une à plusieurs centaines d'âmes. Il en était de même pour certaines zaouïas telles que Sidi Hajaj, En-Nouaçer, Chentouf, Si Mohammed Ben Aâmer, Sidi Saïd Ben Maâchou, Sidi Ben Slimân, etc...

merci. En plus des impôts coraniques sur les capitaux et revenus de l'agriculture et de l'élevage (*zekat* et *achour*), ils payaient la fameuse *naïba* dont le montant dépendait du bon plaisir du sultan. Lorsque le caïd recevait une lettre de *farda*, c'est-à-dire l'ordre de verser au Trésor une somme à valoir sur la *naïba* indéterminée due par sa tribu, il en doublait le montant en transmettant l'ordre chérifien à ses cheikhs, et ceux-ci en faisaient autant en répartissant l'impôt entre les tentes de leur fraction. Il en résultait que le contribuable payait le triple ou le quadruple de ce qui était demandé par le sultan et de ce qui était effectivement versé au Trésor.

Le makhzen ne l'ignorait pas mais il croyait y trouver son avantage en confisquant les biens des caïds après leur mort ou même de leur vivant, lorsqu'il les jugeait gavés à point. C'était le système de l'éponge à laquelle on laissait le temps de s'imbiber pour l'exprimer ensuite dans les coffres du *bit-el-mal*.

En principe chaque tribu devait avoir son gouverneur ; mais en réalité on voyait souvent des caïds préposés à plusieurs tribus ou des tribus morcelées en plusieurs commandements⁵. Certains caïds étaient de puissants personnages habitant de véritables châteaux-forts, entourés de leurs parents et serviteurs qui leur tenaient lieu de gens d'armes. D'autres, tels que ceux des Zyaïda, vivaient sous la tente comme leurs administrés et n'avaient guère plus d'autorité qu'un cheikh librement élu.

Le caïd cumulait les fonctions de chef militaire, d'administrateur civil, de juge criminel, de collecteur des impôts. Mais c'était surtout une sorte de fermier général qui avait acheté sa charge et ne touchait aucune rétribution régulière. Le makhzen acceptait l'argent de tous les candidats et finissait généralement par agréer celui d'entre eux qui avait versé la plus forte somme. Pour arriver à ses fins, l'heureux gagnant avait le plus souvent dû se mettre entre les griffes des usuriers; nous en avons connu un - et ce n'était probablement pas le seul - qui s'était fait commander par un Européen en vue de l'exploitation de son caïdat.

Installé dans ses fonctions, le caïd n'avait généralement qu'un but : récupérer les sommes dépensées le plus vite possible et profiter de la situation, tant qu'elle durait, pour s'enrichir des dépouilles de ses administrés. La perception de la *naïba* et des impôts coraniques n'en était pas le seul moyen. Une autre source de bénéfices était la *hediya*, le cadeau d'hommage des villes et tribus au sultan à l'occasion des fêtes religieuses et sur lequel les caïds trouvaient toujours à grappiller.

Je me souviens de la *hediya* que la tribu des Mzamza offrit à Moulay Abdelaziz en février 1898, à l'occasion de la clôture du ramadan : dix esclaves mâles équipés et armés de pied en cap et dont chacun tenait, d'une main, un cheval complètement harnaché, de l'autre, un sac de duros. Il est vrai que le sultan était alors campé aux portes de Settât et qu'il venait de « manger » quelques unes des tribus voisines qui lui fournissaient chaque jour plusieurs centaines de moutons pour les besoins de sa *mehalla*, sans compter le blé, l'orge et le reste.

Puis il y avait la *touiza* qui consistait à faire labourer et ensemer pour le compte du caïd la plus grande superficie possible des meilleures terres de la tribu, au moyen de corvées et de semences fournies par ses administrés. Il y avait aussi quelquefois les associations avec les

⁵ En 1900, les Mediouna, les Oulad Zyân, les Oulad Saïd et les Oulad Si Ben Daoud étaient les seules tribus châouïa normalement gouvernées. Les Zyaïda avaient trois caïds, les Oulad Bouziri autant, les Mzab quatre ou cinq, tandis que le caïd Ber Rechid des Oulad Hariz commandait en même temps aux Zenata et que le caïd El Hadj El Maâti de Settât gouvernait non seulement les Mzamza, mais encore les Mdakra et les Oulad Ali.

voleurs de bestiaux ou les coupeurs de route, l'arrestation arbitraire de contribuables susceptibles de payer une forte rançon et la spoliation pure et simple.

Les abus de pouvoir, l'oppression, les exactions étaient à peu près les seules manifestations de l'autorité des caïds et n'avaient pour freins que la crainte du makhzen central qui faisait parfois rendre gorge aux gouverneurs trop riches, et la peur d'un soulèvement des tribus excédées. L'art de gouverner était, pour le caïd, de tondre ses administrés au plus près en tenant compte de la limite exacte de leur patience, qui était incroyable, et de les maintenir dans un état permanent d'indigence suffisante pour leur éviter toute tentation d'acheter des carabines à tir rapide et des cartouches.

SUR LES PISTES DES CHAOUIA



En venant à Casablanca je m'étais muni de la première édition de la carte de R. de Flotte-Roquevaire qui était alors la synthèse la plus complète de nos connaissances géographiques du Maroc, et je n'avais pas tardé à constater combien ces connaissances étaient encore limitées et fragmentaires.

Dans les Châouïa, notamment, la carte n'indiquait guère que la piste côtière, la grande piste de Casablanca à Marrakech par Dar Ber-Rechid, Settat et Mechra Ech-Chaïr, quelques noms de tribus, le « désert des Beni Meskin » et, très vaguement, le cours de l'Oum Er- Rebia.

Quelque temps après mon débarquement, on commença à parler d'une *harka* du sultan qui, après avoir parcouru et châtié les Rehamna, les Mesfioua et les Sraghna rebelles, se dirigeait alors vers le Tadla, et de la rigueur impitoyable avec laquelle le grand-vizir Si Ahmed Ben Moussa, le fameux Bâ-Ahmed, réprimait l'insurrection des tribus.

Une excursion à Rabat, au cours de l'été 1897, me permit de constater que l'on n'exagérait guère. La ville était restée bloquée pendant plusieurs semaines par les Zaër et les Zemmour. Ses communications avec le reste du pays venaient d'être rétablies, mais des bandes de pillards infestaient encore le littoral, surtout entre le Cherrat et l'Ykem. Je fis la route à cheval avec deux hommes et deux mulets. On comptait alors, de Casablanca à Rabat, treize heures à l'allure moyenne de sept kilomètres à l'heure, et on ne pouvait songer à faire le voyage en une étape - ce qui m'arriva par la suite - qu'en été, lorsque les jours étaient assez longs pour permettre d'accomplir le trajet entre le lever et le coucher du soleil, c'est-à-dire entre l'ouverture et la fermeture des portes au départ et à l'arrivée. Les caravanes de chameaux mettaient de 20 à 24 heures en deux ou trois étapes.

N'étant pas pressés, nous couchâmes à la kasba de Bouznika. Le lendemain, un parti de Zaër ayant été signalé dans les environs, au lieu de suivre la piste, nous longeâmes le bord de la mer jusqu'à Skhirat, de manière à éviter certains ravins et fourrés où les malandrins avaient l'habitude de dresser leurs embuscades.

Nous atteignîmes Rabat sans désagrément et campâmes au cimetière de El Alou. La ville venait de recevoir de la mehalla chérifienne un cadeau « d'oranges du sultan » : quarante têtes salées de rebelles qui formaient une guirlande au fronton de Bab El-Had ; la geôle des Oudaya regorgeait de prisonniers affamés, et les rues étaient encombrées de varioleux et de pesteux dont les corvées, chaque matin, ramassaient les cadavres. Il n'y avait alors à Rabat qu'une vingtaine d'Européens dont une seule famille française, celle de notre agent consulaire M. Ducors.

Vers la fin de 1897, je fus mandé auprès du gouverneur de Casablanca qui me demanda si j'étais disposé à partir immédiatement pour la mehalla chérifienne, campée alors aux confins des Ourdigha et des Beni Khiran insurgés et où le grand-vizir était tombé gravement malade. On

devine sans peine l'empressement que je mis à profiter de cette occasion unique d'aller voir le sultan, son makhzen, son armée et de parcourir une région encore totalement inexplorée.

Parti de Casablanca la veille de Noël, pour une quinzaine de jours croyais-je, je fus retenu à la mehalla avec laquelle je parcourus une bonne partie des Châouïa, des Doukkala et des Rehamna, et je ne revins qu'après six mois d'absence, à peine convalescent du typhus, et un mois après avoir failli être enterré vivant à Marrakech. Mais ceci est une autre histoire.

Ce premier voyage, qui s'était déroulé presque en entier en « terre inconnue » fit naître en moi le désir de combler quelques-unes des lacunes de la carte. Une lettre chérifienne et ma qualité de « tebib » m'en facilitaient la réalisation, et les économies que je venais de faire au cours des six mois que je venais de passer au service du makhzen m'en fournissaient les moyens. Les grandes lignes du Maroc étant dès lors connues, surtout depuis le voyage mémorable de Ch. de Foucauld, j'étais convaincu de l'opportunité de poursuivre l'exploration du Maroc non par de longs itinéraires dévidant leur fil unique et brillant à travers tout le pays, mais par la reconnaissance méthodique de ce dernier, région par région.

Je résolus de commencer mes travaux par les Châouïa, et tout en exerçant la médecine à Casablanca, ce qui n'était pas alors une occupation bien absorbante ni bien lucrative, je levais le plan de la ville et m'octroyais des congés assez fréquents que j'employais à parcourir en tous sens la région délimitée par l'Oum Er-Rebia et le Cherrat, sans m'interdire une fugue occasionnelle en dehors de ce cadre mais en revenant toujours à la tâche que je m'étais imposée. Je levais mes itinéraires au pas de mon cheval, sans autres instruments qu'une boussole et un baromètre anéroïde et, peu à peu, je couvris le territoire des Châouïa d'un réseau de plus de 2.000 kilomètres de cheminements. J'en fus récompensé, en 1907, par la satisfaction de pouvoir porter au Ministère de la Guerre une carte assez détaillée de la région par laquelle nous allions commencer notre pénétration au Maroc.

Quelques lustres à peine nous séparent de cette époque, et déjà on se rend compte difficilement de ce qu'était alors un voyage au Maroc, dans ce pays où il n'existait pas un kilomètre de route, où les seuls moyens de transport étaient des quadrupèdes et où, sauf à Tanger, on ne trouvait rien qui ressemblât à un hôtel.

Le moindre déplacement supposait la possession d'une monture, d'un matériel de campement, l'acquisition de bêtes de somme, le recrutement de domestiques et de muletiers. Personnellement, même en réduisant mes impedimenta au strict nécessaire, il me fallait toujours, en plus de mon cheval, deux ou trois bêtes et autant d'hommes, suivant la durée du voyage.

En principe on devait toujours être accompagné d'un *mokhazni* monté que l'on prenait à sa solde pour la durée du voyage et qui devait vous servir de guide et de porte-respect. Mais sa seule utilité réelle était de représenter une sorte d'assurance contre les vols dont le makhzen, lorsque l'on voyageait ainsi escorté, faisait supporter la responsabilité à la tribu sur le territoire de laquelle ils avaient été commis.

J'évitais le plus souvent de me faire accompagner par un de ces guides et protecteurs officiels qui commettaient toutes sortes d'abus et avaient pour consigne de surveiller tous vos gestes, de vous empêcher de dévier des grandes voies de communication et qui, dès que l'on pénétrait dans une région dont les dispositions à l'égard du makhzen étaient douteuses, s'empressaient de faire disparaître leur chéchia et leur sabre d'ordonnance pour se transformer en de paisibles muletiers.

J'étais du reste muni d'une lettre chérifienne portant le sceau de Moulay Abdelaziz et

ordonnant à tous ses « serviteurs intègres » de me fournir les vivres, les gardes et les escortes nécessaires à ma sécurité. Il m'est arrivé de voyager dans des régions où ma lettre ne produisait aucun effet, mais les Châouïa venaient d'être étrillés trop rudement pour ne pas la recevoir avec les plus grandes marques de respect et ne pas obéir à ses injonctions.

Les difficultés que devait affronter le voyageur, abstraction faite des intempéries, étaient de deux sortes : les obstacles naturels et ceux créés par les habitants. Dans le territoire des Châouïa, les seuls obstacles naturels étaient les cours d'eau, peu importants à l'exception de l'Oum Er-Rebia. Cependant, me rendant de Casablanca à Rabat ou vice versa et ayant négligé de calculer l'heure de la marée, il m'est arrivé plusieurs fois d'attendre quelques heures sur les bords du Neffikh. Une fois même je dus y camper en attendant l'écoulement d'une crue exceptionnelle; et pendant toute une journée l'oued charria des cadavres d'animaux et des débris végétaux arrachés aux berges.

L'Oum Er-Rebia était un obstacle plus sérieux. Il existait à Azemmour un service de passage au moyen d'embarcations plates de 6 à 10 mètres où l'on chargeait les voyageurs et leurs bagages; les bêtes devaient le plus souvent traverser à la nage, à la remorque des barques. En mars 1898, à l'occasion du passage de l'armée chérifienne qui prit quatre jours, j'ai vu couler une *felouka* chargée de trente hommes, et des grappes entières de bêtes de somme, attachées les unes aux autres, furent emportées à la mer par le courant. En amont d'Azemmour, en certains points connus⁶, on traversait le fleuve à gué ou bien encore au moyen d'une *mâdia*, sorte de radeau primitif composé d'oues et de bottes de roseaux assemblés au moyen de perches et de cordages (planche XXVII).

Lorsque les sultans se rendaient de Marrakech à Rabat ou vice versa, ils franchissaient d'ordinaire l'Oum Er-Rebia à Mechra Ech-Chaïr (planche XXVIII). On réquisitionnait alors toutes les embarcations d'Azemmour qui étaient transportées à destination par terre en empruntant les plateaux de la rive droite. Quatre chameaux portant une barque, le convoi mettait une dizaine de jours pour arriver à Mechra Ech-Chaïr. Après le passage de la mehalla, les barques rejoignaient Azemmour par la voie fluviale et, leurs équipages ne se servant de leurs gaffes et avirons que pour se maintenir dans le thalweg et éviter les obstacles, mettaient une trentaine d'heures de navigation effective pour accomplir le trajet. Cette expérience maintes fois répétée - la longueur totale du parcours, compte tenu des méandres du fleuve, pouvant être évaluée à 180 km. - semble indiquer un courant moyen de 6 km. environ et l'absence de tout obstacle insurmontable, au moins à la descente, pour des embarcations d'un faible tirant d'eau.

Quant aux obstacles créés par les hommes, ils n'existaient guère, en temps normal, dans les tribus soumises des plaines subatlantiques. Je dis: en temps normal, car, même là, la sécurité n'était ni égale partout ni constante. Si dans la région de Mogador on pouvait camper en forêt sans se garder, si chez les Abda et les Doukkala les caravanes pouvaient voyager de nuit, il n'en était pas de même au nord de l'Oum Er-Rebia. Les Châouïa avaient conservé une fort mauvaise réputation acquise pendant de longs siècles d'anarchie mais, vers 1900, cette réputation n'était guère justifiée qu'en ce qui concerne certaines fractions assez difficilement accessibles et limitrophes des Zaër insoumis⁷.

Pour mes randonnées à travers les Châouïa, je bénéficiai de trois années de calme relatif qui

⁶ Nous avons relevé vingt de ces points entre Azemmour et Mechra Ech-Chaïr et dix autres entre ce gué et Mechra Ben Khallou, entre les Beni Meskin et les Sraghna, où il y avait également de mauvais bachots.

⁷ Zyaïda, Beni Oura, Achach et Mdakra Ahl El-Ghaba.

suivirent la répression de 1898 dont j'avais été témoin, et ce ne fut qu'un an après la mort de Bâ-Ahmed, alors que l'on constatait déjà un certain fléchissement de l'autorité du makhzen, que les Châouïa commencèrent à relever la tête.

En mai 1901, avant de mettre la dernière main à ma carte des Châouïa, je fis, tout autour du champ de mes recherches, une dernière reconnaissance circulaire de près de 500 km⁸ que j'eus la chance de boucler avec une erreur de moins de 4 km. Au cours de cette randonnée d'une quinzaine de jours je pus me rendre compte des progrès rapides de l'insécurité et de la désaffection des tribus à l'égard du jeune sultan. Si la première partie du voyage se passa sans incident notable, la seconde en fut saturée.

De Mechra Ech-Chaïr à Guiçer, nous pataugeâmes littéralement dans les criquets, et en ce dernier endroit, où je m'étais proposé de faire la halte méridienne, nous trouvâmes les arbres entièrement dépouillés de leurs feuilles et le sol en ébullition sous une couche épaisse et grouillante d'acridiens.

Nous poussâmes donc jusqu'à Dar Ed Daoudi pour y demander l'hospitalité au caïd El-Hadj Djilali. Mais celui-ci venait d'en être chassé par les cavaliers du caïd El-Ayachi des Oulad Saïd qui, disait-on, venait de se rendre acquéreur du commandement des Oulad Si Ben Daoud pour la somme de 140.000 duros (560.000 francs or). Mais le caïd évincé avait ameuté ses partisans avec lesquels il s'apprêtait à attaquer la kasba, où nous passâmes une nuit passablement agitée.

Le lendemain, sur la piste de Dar Ed Daoudi à Dar Ben Khamlich, une caravane qui nous précédait de quelques kilomètres fut pillée par des coupeurs de route qui lui tuèrent deux hommes. Les survivants, dépouillés de leurs bêtes, de leurs marchandises et de la plupart de leurs vêtements, se joignirent à nous jusqu'à Dar Ben Khamlich.

Plus loin, le surlendemain, les Zyaïda ayant une affaire de vendetta à régler avec les Mdakra, un guide que j'avais engagé chez ces derniers, pris de peur, nous abandonna en plein maquis dans la vallée de l'Oued El-Atech (planche XXIX). Nous poursuivîmes notre route à la boussole vers le nord et finîmes par découvrir les rochers de Deïdiya qui nous servirent de point de direction. Je connaissais les bédouins campés à leur pied⁹, les Oulad Ahmed, fraction des Zyaïda, et j'étais sûr de leur bon accueil. Longtemps avant notre arrivée nous leur fûmes signalés par les guetteurs postés en permanence sur les rochers, et ceux-ci ayant reconnu mon cheval à plus d'un kilomètre de distance, le caïd Omar vint à notre rencontre, et on égorgea le mouton de la bienvenue.

Le lendemain je me laissai retenir par l'appât d'une chasse en forêt. Ayant levé un sanglier et l'ayant poursuivi au-delà d'un ruisseau qui formait la limite territoriale des Oulad Ahmed, mes compagnons eurent une altercation suivie de l'échange de quelques balles sans résultat avec leurs voisins Beni Oura.

En partant des Oulad Ahmed, mon intention était de relier le réseau de mes itinéraires à la piste côtière à Bouznika. J'en fus empêché par un parti de Zaër qui battaient la forêt des Zyaïda à plusieurs lieues de leur territoire, en quête d'un coup à faire.

Mon petit convoi s'était attardé près d'un douar des Oulad Thaleb¹⁰, à l'orée de la forêt, pour équilibrer les charges de nos bêtes, et j'avais pris les devants accompagné d'un seul cavalier qui

⁸ Casablanca, Dar Ber-Rechid, Azemmour, le long de la rive droite de l'Oum Er-Rebia jusqu'à Mechra Ech-Chaïr, Guiçer, Dar Ed Daoudi, Dar Ben Khamlich, Dar Ben Ahmed, Medakra, Zyaïda, pont de l'Oued El-Mellah, Casablanca.

⁹ Sur l'emplacement actuel de Boulhaut.

¹⁰ Autre fraction des Zyaïda.

me servait de guide. A peine avions-nous parcouru quelques centaines de mètres sous bois que nous vîmes, droit devant nous, une troupe de cavaliers égaillés en fourrageurs. Dès qu'ils nous eurent aperçus, ils mirent leurs chevaux au galop et nous donnèrent la chasse. Nous étions heureusement bien montés, l'un et l'autre, et encore assez près des Oulad Thaleb qui, alertés par les coups de feu de nos poursuivants, sautèrent en selle et accoururent à bride abattue; ce que voyant, les Zaër firent demi-tour et disparurent dans la forêt.

N'ayant pu mettre mon projet à exécution, j'allai retrouver la piste côtière au pont de l'Oued El-Mellah, près de Fedhâla, et le soir même j'étais de retour à Casablanca. La sécurité commençait à devenir assez précaire.

L'ASPECT DU PAYS



Il ne manque pas, au Maroc, de régions plus séduisantes que le territoire des Châouïa, et bien des fois, devant la monotonie de ses paysages, je regrettai de ne pas en avoir choisi une autre pour mes recherches.

Les sites pittoresques y sont en effet assez rares, sauf dans les vallées et le long de deux lignes parallèles d'arêtes rocheuses, débris d'anticlinaux primaires orientés approximativement nord-sud et dont l'un aboutit à la mer près de Skhirat, l'autre à une vingtaine de kilomètres vers l'ouest de Casablanca. Autrement dit, l'élément pittoresque géologique n'existe qu'aux endroits où les roches anciennes émergent des dépôts tertiaires (planche XXIX).

Les habitations humaines contribuaient peu à atténuer la sévérité des sites. Les kasbas de cette région, à quelques exceptions près, n'étaient que des rectangles de murailles de pisé rébarbatives encadrant quelques bâtisses sans caractère architectural et des terrains nus; les centres ruraux, des agglomérations de cubes de maçonnerie et de huttes de roseaux groupés sans ordre autour du minaret trapu d'une mosquée; les douars, des cercles plus ou moins étendus de tentes brunes aplaties sur le sol. Seules, les demeures des morts décédés en odeur de sainteté, les nombreuses *koubbas* blanchies à la chaux, égayaient un peu le paysage et servaient de points de repère sur ces mornes horizons.

A ce point de vue, l'occupation puis le protectorat ont produit une transformation magique. Une autre, peut-être plus radicale encore, est celle opérée sur la végétation par le soc des charrues, la cognée des charbonniers et le groin des porcs. L'effort tenace de nos forestiers, de nos cantonniers, de nos colons a remplacé l'ancien manteau d'Arlequin, brillant mais plutôt loqueteux, par un vêtement plus sobre et plus cossu.

Si certains représentants de la flore sauvage sont aujourd'hui menacés d'extinction, la flore domestique a été enrichie de nombreuses variétés d'arbres, de fleurs, de fruits, de légumes et de plantes industrielles. A titre d'exemple, je ne mentionnerai que la disparition rapide des lentisques et la place de plus en plus considérable que l'eucalyptus, autrefois totalement inconnu, tient aujourd'hui dans le paysage marocain.

Au commencement du siècle, le pays était beaucoup moins cultivé et plus boisé qu'aujourd'hui. Les steppes incultes et les friches occupaient beaucoup plus des trois quarts du territoire des Châouïa et les forêts et maquis environ un dixième. L'agriculture ne dominait nulle part, sauf peut-être dans certaines parties de cette espèce de cuvette plate limitée au nord par la dernière ride du *sahel* côtier, au sud par le talus qui sépare les deux gradins de la plaine subatlantique, à l'est et à l'ouest, par les arêtes rocheuses mentionnées ci-dessus. C'est dans cette

dépression que l'on trouvait les dépôts les plus abondants de terres noires dites « tirs » réputées pour leur fertilité.

Dans la zone littorale, dite du Sahel, de vastes espaces étaient encore couverts d'un épais maquis de lentisques, de myrtes, de genêts dont il ne reste presque plus trace aujourd'hui. Le long de la piste de Casablanca à Azemmour, la *ghâba* des Souâlem et des Chiedma formait un boisement d'une centaine de kilomètres carrés. Entre Casablanca et Rabat, il existait un grand bois de tamaris à gauche de l'embouchure de l'Oued El-Mellah et de vastes fourrés de lentisques entre les kasbas de Mançouriya et de Bouznika. Les flancs des vallées étaient couverts d'une brousse épaisse de myrtes, d'arbousiers, de daphnés, d'asperges sauvages remplacés, à quelque distance de la côte, par des jujubiers, des zygophyllées, des gommiers avec, ça et là, quelques caroubiers et oliviers sauvages. Les bois qui couvraient une grande partie des territoires des Zyaïda, de Mdakra, des Achach étaient alors de véritables forêts vierges composées de diverses variétés de chênes auxquelles venaient s'ajouter, vers l'intérieur, des genévriers, des pins d'Alep et des thuyas. Enfin, les cours d'eau étaient bordés de tamaris, de lauriers roses, de gattiliers, de ricins, de peupliers et de rares mais superbes térébinthes.

Dans les steppes du Sahel et de la plaine côtière, le palmier nain dominait, mêlé de nombreuses graminées et autres plantes herbacées telles que la fêrule qui atteignait souvent plus de deux mètres, le thapsia, l'asphodèle, l'iris, le glaïeul, le narcisse, le lupin, la marguerite, le souci, la moutarde et diverses variétés de chardons. A mesure que l'on s'éloignait de la côte, le palmier nain se faisait plus rare, de même que les plantes à hautes tiges, et sur les plateaux arides de l'intérieur, chez les Beni-Meskin, dans l'Aloua des Mzab et la Gâda des Ourdigha, les steppes n'étaient plus composés que de graminées courtes du genre *bromus* et de fleurettes à ras de terre alternant avec une brousse basse et grisâtre de plantes se contentant de très peu d'humidité telles que le *chih* (*artemisia herba alba*), le *guettaf* (*atriplex halimus*), le *harmel* (*peganum harmala*), le *remt* (*caroxylon articulatum*), le *gherteg* avec, ça et là, des fourrés épineux de jujubiers et de gommiers.

Pendant les trois quarts de l'année ces steppes offraient un aspect peu réjouissant. Les chaleurs estivales desséchaient les plantes annuelles, et bientôt la plaine brûlée par le soleil présentait l'aspect d'un immense paillason poussiéreux, de plus en plus miteux à mesure que l'été avançait, mais que les pluies de l'automne et de l'hiver faisaient reverdir et que le printemps transformait en un immense tapis multicolore taché du vert sombre des maquis, déchiré par les oueds, rapiécé du vert tendre des emblavures mais somptueux au delà de toute expression.

La partie la plus éclatante était le ressaut qui sépare les deux gradins de la plaine subatlantique et que le Maréchal Lyautey appela plus tard le balcon des Châouïa, non à cause de sa décoration florale mais pour des raisons d'ordre stratégique; et je me souviendrai toujours avec une réelle émotion du spectacle unique auquel il me fut donné d'assister dans ce cadre merveilleux, le 22 février 1898, à l'occasion de la fin du ramadan.

La *harka* de Moulay Abdelaziz avait réduit toutes les tribus insurgées dont les derniers dissidents étaient venus se prosterner sous les gueules des canons chérifiens et avaient obtenu *l'amân*. La dernière chaîne de prisonniers était partie pour l'île de Mogador, et les dernières charges de têtes de rebelles avaient été expédiées à Fès et à Marrakech. Et, dans les collines fleuries des Mzab et des Mzamza, la mehalla avait repris sa route vers la capitale du Sud, par petites étapes et avec la majestueuse lenteur qu'exigeait le protocole chérifien.

L'itinéraire se déroulait à travers d'immenses prairies de marguerites semblables à des champs de neige où des touffes de coquelicots mettaient des éclaboussures de sang, de vastes espaces jaunes ou orangés de moutardes et de soucis avec des stries de mauves roses et de larges taches bleues ou violettes de vipérines, de bourraches et de bleuets.

Le 21 février nous avons atteint le ruisseau d'Aïn El-Fert où nous devions célébrer *l'aïd segheir* et, le soir, le mince croissant de la lune nouvelle s'était montré, salué par les cris d'allégresse du camp. Un oratoire en maçonnerie blanchie à la chaux avait été construit en hâte au sommet d'une colline aux pentes douces, et ce fut là que le sultan se rendit en grande pompe, le lendemain matin, pour y remplir sa fonction *d'imâm* en faisant la prière à la tête de son mahkzen et de son armée.

Les cavaliers du *guich*, l'infanterie régulière et la cavalerie auxiliaire formaient la haie, laissant entre leurs deux alignements parallèles une large avenue toute blanche de marguerites, et sur ce tapis neigeux, sous un ciel printanier légèrement voilé de brumes matinales, le jeune sultan tout de blanc vêtu montant vers la mçalla, droit et immobile sur son cheval ardent à la robe immaculée, suivi à distance par les vizirs et les étendards, formait un tableau d'une noblesse émouvante.

Une salve d'artillerie salua la fin de la cérémonie religieuse et déclencha les réjouissances profanes : sonneries de clairons, roulements de tambours, glapissements de *ghaïtas*, ronflements de *tebels*, décharges de mousqueterie et d'artillerie, galops de chevaux emballés à travers la campagne fleurie : une orgie de sons, de mouvement et de couleurs...

Parmi les souvenirs de mes randonnées au Maroc il y en a de moins agréables, ceux de longues étapes sous un soleil de plomb ou sous les averses froides et cinglantes à travers les plaines nues et poussiéreuses ou muées en marécages. Mais les plus vivaces sont ceux de mes chevauchées dans la campagne printanière et de l'enchantement que j'éprouvais alors à parcourir des régions encore si peu connues, à aller à ma guise à la découverte de cours d'eau, de montagnes, de tribus dont les noms ne figuraient encore sur aucune carte; à chasser sans permis un gibier varié et abondant; à dresser ma tente, un soir, dans une prairie fleurie, le lendemain, dans les ruines pittoresques d'une vieille kasba (planche XXX), le surlendemain, au bord d'un oued, au milieu des lauriers-roses ou sous les orangers en fleurs; à m'endormir, après une journée bien remplie, au bruit confus des hâbleries de mes hommes autour du feu, des chevaux et mulets mâchant leur orge, du chant des merles et des glapissements lointains des chacals; à camper un jour avec les bédouins, à être le lendemain l'hôte d'un caïd fastueux, pour atteindre enfin les vieilles villes de l'intérieur figées dans leur passé, pareilles à ce qu'elles étaient à l'époque où l'Empire des Almoravides s'étendait de l'Ebre au Niger et de l'Atlantique aux Syrtes.

PSYCHOLOGIE BÉDOUINE



Les Châouïa étaient affligés des tares que l'on attribue communément aux bédouins. Très turbulents, ils étaient souvent menteurs, voleurs, pillards et facilement homicides ; mais ils rachetaient ces vices en une large mesure par leur bravoure, leur hospitalité, la constance de leur amitié et une certaine loyauté qui les rendaient sympathiques, malgré tout, à ceux qui voulaient bien se donner la peine de les étudier objectivement et de chercher à les comprendre. Et surtout - comme le dit un jour le Maréchal Lyautey en parlant des Marocains en général - on aurait vainement cherché parmi eux cette variété si répandue à travers le monde : le mufler.

L'hospitalité, prescrite par le Coran, était rarement refusée à l'étranger, même infidèle. Certains caïds étaient réputés pour leur manière de traiter les hôtes de passage dans leur kasba ; quant aux douars, ils faisaient ce qu'ils pouvaient, et ce n'était pas toujours ceux dont les habitants avaient le plus de rapports avec les Européens qui se montraient le plus cordialement accueillants.

Sauf dans les douars situés le long de la piste côtière et de celle de Casablanca à Marrakech, l'immense majorité des femmes, n'étant jamais venues à la ville, ignoraient ce qu'était un chrétien; aussi, quand il en passait un à proximité de leur campement, accouraient-elles toutes, jeunes et vieilles, sans jamais oublier d'emporter une jarre de lait ou une écuelle de caillé pour se donner une contenance en dissimulant leur curiosité féminine sous un geste gracieux de bon accueil.

En voyage, on s'arrangeait généralement pour faire la halte méridienne dans quelque jardin de figuiers ou d'orangers. On y jouissait de l'ombre et des fruits sans aucune hésitation ; quant aux bêtes, après leur avoir enlevé la charge et le mors, on les mettait à l'attache au bord du premier champ d'orge à proximité... et le propriétaire venait vous souhaiter la bienvenue. Le sentiment de la propriété était encore très peu développé, et le délit de pacage était une chose totalement inconnue.

Lorsque l'on désirait faire étape dans un douar, on s'arrêtait à l'extérieur du cercle des tentes dont on hélait les habitants en s'annonçant comme « hôtes de Dieu ». Le cheikh venait alors, chassait les chiens et, vous prenant par la main, vous conduisait à l'intérieur du cercle, au *merah*. Les gens du douar venaient donner un coup de main, les uns pour décharger les bêtes, les autres pour les entraver ou les mener à l'abreuvoir, d'autres encore pour dresser les tentes. On égorgeait un mouton ou au moins quelques poulets, et les moulins à bras se mettaient à tourner en vue de la préparation du couscous. Puis, à la nuit tombante, tandis que les femmes apprêtaient le repas en chantant leurs mélodies, les hommes, accroupis en cercle, prenaient le thé en échangeant les nouvelles de la ville contre celles de la tribu.

Lorsque - ce qui arrivait souvent - le *merah* était boueux ou infesté de puces et que l'on manifestait le désir de camper à l'extérieur, le cheikh désignait ceux de ses administrés qui, toute la nuit, devaient monter la garde autour de vos tentes. Le seul moyen de reconnaître l'hospitalité

reçue était de rétribuer les gardiens; mais ceux-ci s'y attendaient si peu que, le plus souvent, quand on était levé et prêt à partir, ils avaient disparu pour vaquer à leurs affaires.

Quand on voulait passer la nuit chez un caïd, on s'arrêtait à deux ou trois kilomètres de sa kasba et on se faisait annoncer par un de ses hommes ou le mokhazni d'escorte. Le caïd ou son *khalifa* montaient alors à cheval et venaient à votre rencontre avec quelques cavaliers pour vous souhaiter la bienvenue. Dans les kasbas importantes il y avait des appartements d'hôtes. Ailleurs, on dressait les tentes dans un jardin, et quand on ne vous faisait pas porter les plats tout préparés ou que l'on ne partageait pas le repas du caïd, on vous envoyait la *mouna*, presque partout la même: un mouton, quelques poulets, des légumes, des fruits, du couscous sec, un pot de beurre, des oeufs, du lait, du pain, un cornet de thé vert, de la menthe, un pain de sucre, un paquet de bougies, de l'orge, de la paille et du charbon.

Certains caïds étaient renommés dans tout le Maroc pour leur hospitalité. J'en ai connu un - pas chez les Châouïa, il est vrai - chez qui on abattait chaque jour un boeuf et vingt moutons pour les besoins de la kasba et de ses hôtes et qui ne laissait pas partir un Européen ayant passé la nuit sous son toit sans lui offrir un cheval. Mais par la suite ses visiteurs devinrent si nombreux qu'il dut renoncer à cette coutume. L'un de ces hôtes intéressés, après avoir été somptueusement hébergé, réclama « son cheval » et, n'ayant pas obtenu satisfaction, poussa l'inconscience jusqu'à aller se plaindre à sa Légation de ce « manque d'égards ».

Les hostilités entre tribus étaient généralement provoquées par des questions de vendetta, de points d'eau, de vol de bétail et, quelquefois, par les excitations du makhzen central qui divisait pour mieux régner. Quant aux actes de brigandage, ils étaient souvent le fait de voleurs de profession organisés en bandes. Mais aucun bédouin ne répugnait à s'y livrer pour son plaisir, et la *razzia* devenait alors un véritable sport, au même titre que la chasse ou le jeu de la poudre : une occasion pour les jeunes gens - et pour ceux qui ne voulaient pas abdiquer -, de satisfaire leurs goûts et d'exercer leurs qualités d'hommes primitifs, la ruse, l'adresse, la force et le courage et, par la même occasion, de se faire valoir auprès des femmes de la tribu.

Les escarmouches, lorsqu'elles ne prenaient pas la forme de la *razzia* d'un douar, d'un troupeau, d'un souk ou du sac d'une kasba, étaient presque des tournois, de véritables fantasias avec cette différence que les pelotons ennemis se chargeaient mutuellement et tiraient à balles. Les mêlées étaient rares. À une trentaine de mètres les uns des autres, ayant tiré leurs salves, les deux groupes tournaient bride et allaient se reformer derrière les leurs. Des deux côtés, on mettait son point d'honneur à ramener ses morts et ses blessés... quand il y en avait, car le plus souvent ces rencontres étaient moins meurtrières que certains de nos sports modernes.

Les hostilités entre tribus n'en étaient pas moins fort gênantes pour le voyageur qu'elles condamnaient fréquemment à rebrousser chemin ou à faire de grands détours pour poursuivre sa route. Quant aux voleurs, qui en voulaient surtout à ses bêtes, ils étaient pour lui un sujet de soucis constants. Les gens du douar dont il était l'hôte veillaient sur lui avec une sollicitude touchante, mais s'il était allé camper dans quelque douar voisin, ils n'auraient pas résisté à la tentation d'essayer de lui voler ses animaux.

Ce sport exigeait beaucoup d'astuce, et ceux qui s'y livraient avaient recours à toutes sortes de stratagèmes : certains se mettaient entièrement nus « pour empêcher les chiens d'aboyer » et s'enduisaient d'huile pour donner moins de prise, d'autres se camouflaient en buissons... Mais les gardiens étaient eux-mêmes très experts en la matière, et le plus souvent l'affaire se terminait par quelques coups de feu inoffensifs dans la nuit, auxquels on finissait par ne plus faire attention. Quand, exceptionnellement la tentative avait été couronnée de succès, il arrivait fréquemment que les voleurs faisaient offrir à leur victime de lui restituer ses animaux pour le tiers ou le quart de leur valeur marchande... histoire de ne pas avoir réussi leur coup pour rien.

Un jour, à la kasba de Bouznika, on me montra un trou dans le mur par lequel, quelques jours auparavant, on avait fait sortir les chevaux du capitaine X. de notre mission militaire. L'enceinte de pisé avait au moins un mètre d'épaisseur, et le trou, arrondi au ras du sol, n'avait guère plus de 80 centimètres de diamètre. Au cours de la nuit, quelques bédouins avaient réussi l'exploit de percer le mur, de ligoter les chevaux, de les traîner à l'extérieur et de les emmener. Le lendemain, les voleurs avaient tiré le capitaine d'embarras en lui restituant son bien avec force excuses. Sur la foi d'une indication erronée, ils avaient cru qu'il s'agissait des chevaux de M. Z. de Rabat, avec lequel ils avaient un compte à régler. Au petit jour, constatant qu'ils s'étaient trompés, ils avaient fait demi-tour pour ramener les bêtes à leur propriétaire, Or les voleurs appartenaient à une tribu dissidente, et le makhzen eût été bien embarrassé pour leur faire rendre leur prise.

Un des traits dominants du caractère des bédouins était la fidélité avec laquelle la plupart d'entre eux observaient les lois de l'hospitalité. Quelques souvenirs personnels, choisis parmi beaucoup d'autres, permettront de se rendre compte jusqu'où ils poussaient parfois l'obéissance à ces lois,

Un jour, en compagnie d'une dizaine d'Européens dont plusieurs dames, j'étais allé camper à l'Arça, sur les bords de l'Oued El-Mellah. Nous avions avec nous une vingtaine de serviteurs indigènes et une trentaine de bêtes. Notre campement avait été installé sous les orangers couverts de fruits et de fleurs, à proximité d'une grotte tapissée de capillaires d'où s'échappait une source fraîche et limpide. Les chevaux et les mules étaient à l'attache au milieu du cercle de nos tentes. Nos indigènes avaient reçu l'ordre de veiller à tour de rôle, par équipes, et nous nous étions endormis avec un sentiment de sécurité absolue.

Le lendemain, à la pointe du jour, je fus tiré de mon sommeil par un grand diable de bédouin agitant la portière de ma tente. Ne le reconnaissant pas et mis de mauvaise humeur par son intrusion, je l'apostrophai assez vivement.

- Comment, dit-il en éclatant d'un rire sonore, tu ne reconnais pas tes amis ? Ne vois-tu pas que je suis un tel, fils d'un tel, de telle fraction des Zyaïda avec qui tu es venu chasser l'an dernier ?

Je me confondis en excuses et en protestations d'amitié. Il s'accroupit près de la porte de ma tente et, après l'échange des politesses d'usage, il reprit :

- Je suis ici avec une douzaine de mes frères (contribules). Nous étions venus pour vous voler vos bêtes et avons déjà réussi à en sortir trois du camp, lorsque la lune nous a permis de reconnaître ton *bergui* (alezan). Alors nous avons ramené les autres bêtes et les avons remises en place. Vos *assas* (gardiens) dormaient à poings fermés et aucun n'a bougé : ce ne sont que des citadins. Nous avons donc décidé de les remplacer et de vous garder tant que vous resterez ici.

Nous passâmes encore deux jours fort agréables à l'Arça sous la garde de mes amis Zyaïda, et il nous en coûta deux moutons, un paquet de thé et quelques pains de sucre, soit au total une quarantaine de francs.

Une autre fois je revenais des Beni Meskin. C'était au plus fort de l'été; le thermomètre montait jusqu'à 50° à l'ombre, et le pays justifiait largement le nom de « désert » dont il était qualifié sur les cartes. Comme il faisait un beau clair de lune, j'avais préféré voyager de nuit, et c'est ainsi que, parti de Dar Chafei au soir, j'arrivai à Settât au lever du soleil, ayant couvert dans la nuit une étape de près de soixante kilomètres (planche XXX).

J'allai saluer le vieux caïd El Hadj El-Maâti des Mzamza et lui demandai l'autorisation de camper dans ses jardins. Il me fit l'accueil le plus aimable, et on venait à peine de dresser mes tentes à l'ombre des arbres, que ses esclaves m'apportèrent une somptueuse *mouna*. La chaleur était toujours torride, et je passai la journée étendu à l'ombre. Le soir venu, lorsque je voulus prendre congé de mon hôte, il insista vivement pour me retenir à Settât jusqu'au lendemain matin.

- Il y a eu quelques incidents, me dit-il, entre nous et les Oulad Hariz, et le caïd Ber-Rechid a donné l'ordre de recevoir à coups de fusil quiconque, venant du Sud, tenterait de pénétrer sur son territoire pendant la nuit. De jour, on te reconnaîtra comme Européen, et personne ne t'inquiètera.

Etant assez fatigué, et la perspective d'une étape de soixante-dix kilomètres en pleine fournaise ne me souriant nullement, j'insistai pour partir le soir même.

- Dans ces conditions, me dit le caïd, je t'accompagnerai jusqu'en territoire de sécurité. Si Dieu le veut, nous nous mettrons en route après la prière de *l'âcha*.

Fidèle à sa promesse, le caïd parut vers dix heures avec une vingtaine de cavaliers, et nous partîmes, non vers le nord par la piste de Casablanca, mais par celle des Oulad Saïd, de manière à contourner le territoire hostile par un itinéraire en arc de cercle vers l'ouest. Et nous marchâmes tout la nuit, sans bruit, à la file indienne, l'oeil et l'oreille alertes, les carabines prêtes : une procession de cavaliers fantômes sous les rayons pâles de la lune.

Le jour commençait à poindre lorsque nous atteignîmes la première ligne de hauteurs de la zone côtière. Le caïd tira sur les rênes de son cheval et, me désignant un groupe de palmiers dans un bas-fond :

-Voilà Aïn Bou Zkoura ! A partir delà, tu n'auras qu'à suivre la piste droit au nord, et en moins de quatre heures, s'il plaît à Dieu, tu seras à Casablanca. Reviens nous voir, car nous ne nous sommes pas suffisamment réchauffés de ta présence. Et maintenant, va avec la paix et qu'Allah te garde !

Et, ayant porté la main droite au coeur puis à la bouche en un geste d'adieu, le vieux chef bédouin tourna bride pour refaire, en sens inverse, les cinquante et quelques kilomètres qu'il venait de parcourir avec moi pour satisfaire aux devoirs de l'hospitalité tels qu'il les comprenait.

DE 1901 A 1908



Ainsi que nous l'avons dit, les chants funèbres des obsèques de Bâ-Ahmed, le 13 mai 1900, furent le glas du vieux Maroc,

Moulay Abdelaziz, parvenu à l'âge de 22 ans, avait dû se contenter jusqu'alors de régner sans prendre aucune part active au gouvernement si compliqué de son pays. Toujours enfermé dans son palais d'où on ne le sortait, comme un saint de sa châsse, que pour l'exhiber à ses sujets à l'occasion des fêtes religieuses, il n'avait eu avec le monde extérieur que des rapports officiels très rares et étroitement surveillés.

A peine émancipé de la tutelle de son austère mentor, le jeune sultan se lança à corps perdu dans les divertissements dont il avait été si sévèrement privé jusqu'alors et où s'engouffrèrent rapidement les réserves d'un trésor qui lui semblait inépuisable. Les éléments de ces distractions, importés d'Europe, lui donnèrent une très haute idée de la civilisation occidentale et firent naître en lui le désir d'y faire participer son pays, Il ne rêva plus alors qu'innovations et réformes et bientôt, déployant toute l'ardeur d'un caractère noble et généreux, passa du rêve à la réalisation.

Dans son impatience juvénile de voir aboutir ses projets, il bouleversa toutes les anciennes institutions qu'il connaissait à peine, pleines d'abus il est vrai mais fonctionnant à peu près, pour les remplacer par une organisation nouvelle, meilleure en théorie mais prématurée, mal conçue et qui se révéla inopérante. Les anciens impôts coraniques et la *naïba* furent supprimés et remplacés, virtuellement, par un impôt plus équitable, le *tertib* qui, applicable à toutes les tribus, celles du *guich* comprises, devait être établi par des commissions de recensement et perçu par des agents spéciaux. Les caïds ne devaient plus acheter leurs fonctions ni exploiter leurs administrés mais toucher des appointements réguliers. Les *oumana* devaient prêter serment sur le *meçhaf el-kerim* de ne plus toucher de pots-de-vin et de ne rien détourner des fonds dont ils étaient comptables.

Mais les intentions si louables du jeune sultan ne furent pas comprises par ses sujets. Les populations urbaines et rurales, peu habituées à la sollicitude du makhzen, les regardaient avec méfiance; les tribus *guich* se sentirent menacées dans leurs prérogatives; les fonctionnaires ne virent dans le nouveau régime qu'une atteinte à leur ancien privilège de pressurer le pays et d'écrémer les revenus chérifiens, et les *oulama* le considéraient comme un attentat sacrilège aux traditions ancestrales et aux lois coraniques.

Les innovations de Moulay Abdelaziz suscitérent un mécontentement général qui, renforcé par ses allures peu orthodoxes, son goût non dissimulé pour les sports européens et le plaisir évident qu'il prenait dans la fréquentation de quelques commensaux chrétiens, ne tarda pas à se manifester ouvertement et à saper l'autorité et le prestige chérifiens.

Des troubles ayant éclaté dans le Nord, le sultan quitta Marrakech en décembre 1901 et, après une visite rapide à Casablanca et un séjour de deux mois à Rabat, atteignit Fès au printemps 1902. Des *harkas* furent envoyées de tous côtés mais ne réussirent à réprimer les insurrections

locales que pour en voir éclater ailleurs de plus menaçantes. Et bientôt ce fut la conflagration générale : révolte de Bou Hamara dans l'Est, de Raïssouli dans le Nord; attaque de Meknès par les Berbères; dans le Sud, après l'éviction de Goundafi, lutte pour la suprématie entre le Glaoui et le Mtouggi.

Dès la fin de 1902, le sultan se trouva pratiquement bloqué dans Fès avec un Trésor vide, et il fallut recourir aux emprunts : 7 millions et demi en 1902, 20 millions en 1903, 62 millions en 1904 gagés sur le produit des douanes maritimes. Les deux sources de revenus les plus importantes, l'agriculture et l'élevage, étaient taries depuis 1901, date de la suppression des impôts coraniques, car le *tertib*, pour être appliqué aux Européens et à leurs protégés, devait être approuvé par les Puissances. Or cette approbation ne fut obtenue que le 23 novembre 1903.

Dès 1904, Moulay Abdelaziz tenta de mettre le nouvel impôt en vigueur, mais il était trop tard : le makhzen avait perdu l'autorité nécessaire pour l'imposer; quant aux tribus, elles avaient profité de cette longue période d'immunité fiscale pour s'armer et quand enfin les commissions de recensement se présentèrent, elles furent accueillies à coups de fusil.

Les Châouïa, ainsi que nous l'avons vu, avaient déjà commencé à relever la tête en 1901. A la tentative de leur appliquer le *tertib* ils ripostèrent par le sac de Settat, puis de Dar Ber-Rechid ; les actes de brigandage se multiplièrent et des bandes de malandrins parcoururent le pays, pillant kasbas et marchés, razziant les troupeaux, vidant les silos, enlevant les caravanes, paralysant le trafic et répandant partout l'insécurité et la terreur. L'anarchie s'étendit rapidement à tout le Maroc.

En même temps les attentats contre les Européens s'étaient multipliés. Après le meurtre de notre compatriote Pouzet en 1901, ce fut l'assassinat du Dr Cooper en 1902, l'enlèvement de M. Harris, correspondant du « Times » en 1903, celui des citoyens américains Perdicaris et Varley en 1904, puis l'assassinat du Dr Mauchamp en 1906. En cette même année la paix fut troublée à Casablanca par le passage du fameux marabout saharien Mâ El-Aïnîn, père du futur prétendant El Hiba, et de ses hommes bleus. La plupart des tribus de la région se déclarèrent ouvertement en *siba* et chassèrent leurs caïds.

En avril 1907, les bédouins menacèrent Casablanca et ne consentirent à se retirer qu'après avoir obtenu une rançon. Un Israélite marocain, protégé portugais, fut assassiné. Le corps consulaire réclama la destitution du caïd Bou Beker, gouverneur de la ville, et le « Lalande » vint mouiller en rade. Le tabor de police à cadres franco-espagnols prévu par l'Acte d'Algésiras n'étant pas encore créé, Moulay Abdelaziz envoya une petite *mehalla* sous les ordres de son grand-oncle Moulay El-Amîn. Grâce à la présence de cette petite force et du croiseur français, mais surtout grâce aux travaux agricoles qui réclamaient alors tous les bras, l'effervescence se calma et, le 2 mai, la société concessionnaire du port commença ses travaux par la construction d'une petite voie ferrée de la marine à la carrière d'Aïn Mâzi¹¹. Rien ne permettait encore de prévoir l'explosion de fanatisme qui allait bientôt se produire, et le « Lalande » repartit.

Cependant en juillet, après la moisson, l'agitation reprit. Mais alors que, dans ses débuts, elle avait été surtout dirigée contre le makhzen, elle était cette fois nettement xénophobe. A la fin du mois, l'effervescence atteignit son maximum. Des délégations des tribus se rendirent auprès de Moulay El-Amîn et du gouverneur de Casablanca, réclamant la cessation immédiate des travaux du port. Le 30 juillet, n'ayant pas obtenu satisfaction, les bédouins et la plèbe de la ville se ruèrent sur les malheureux ouvriers du port dont neuf furent massacrés.

Les colonies européennes se réfugièrent dans leurs consulats ou sur les bateaux en rade. Le 1er août, le « Galilée », envoyé de Tanger par M. de Saint Aulaire, jeta l'ancre devant Casablanca. Le

¹¹ A l'intersection de la route de Rabat et du boulevard Circulaire.

5, il débarqua 66 marins sous les ordres des enseignes Ballande et Cosme et bombardra la ville livrée au pillage par les bédouins. Le lendemain, l'arrivée du « Du Chayla » et de la canonnière espagnole « Alvaro de Bazan » permit de porter le nombre des marins débarqués à 200 et d'assurer la défense de trois îlots de maisons autour des consulats de France, d'Espagne et de Grande-Bretagne. Le reste de la ville subit un sac en règle avec toutes ses horreurs. Enfin, le 7 août, la division navale de l'amiral Philibert, composée des unités « Gloire », « Condé » et « Gueydon », débarqua 2.000 hommes et les pillards s'enfuirent sous le feu de nos soldats et de nos croiseurs.

Pendant les quinze premiers jours qui suivirent le débarquement, le général Drude dut se borner à défendre la ville contre les retours offensifs des tribus qui atteignirent leur point culminant à l'assaut général du 18 août. Le 21 et le 28, il refoula les assaillants au-delà du premier mouvement de terrain qui entoure la ville. Puis, le 3 septembre, ce fut l'affaire de Sidi Moumen, le 11, celle de Teddert, le 21 celle de Sidi Brahim.

Durant les cinq premiers mois de l'occupation, se conformant strictement aux ordres de Paris, le général Drude se contenta de battre les environs dans un rayon assez faible pour permettre à ses troupes de revenir coucher sous les murs de Casablanca. Dans cette zone de moins de vingt kilomètres de profondeur, où il ne restait plus un douar, plus une tête de bétail, nos reconnaissances ne trouvaient devant elles que des groupes de cavaliers hors de portée et refusant le combat; mais au moment de faire demi-tour pour rentrer au camp, elles étaient harcelées et ramenées à coups de fusil jusque sous les mitrailleuses de nos postes. Et, chaque nuit, les bandes venaient se réinstaller dans les propriétés abandonnées de la banlieue, où elles guettaient les rares *fellahs* qui osaient encore se rendre au marché de Casablanca.

Puis, fanatisées par les appels hafidistes à la guerre sainte, convaincues de ce que « les grenouilles n'osaient pas s'éloigner de la mare », les tribus reprirent une nouvelle audace. Des rassemblements se formèrent à Teddert, à Merchich, à Tit-Mellil, et une *mehalla* chérifienne sous les ordres de Moulay Rechid vint occuper la kasba de Mediouna. En octobre, le jeune Kunzer fut assassiné dans la banlieue ; en novembre, une caravane fut enlevée à Aïn Cebâa ; en décembre, trois officiers se promenant à la plage faillirent être capturés à dix minutes de Sidi Belliout et une caravane fut assaillie à quelques centaines de mètres de nos avant-postes.

Casablanca était devenu une sorte de *presidio* complètement isolé de son arrière-pays, son unique raison d'être et son seul moyen d'existence, et ne vivait plus que du corps de débarquement. Et le but que l'on s'était proposé, le châtiment des coupables de l'attentat du 30 juillet, la pacification de la région et le rétablissement du prestige européen n'était pas atteint.

Le gouvernement se rendit enfin compte que cette situation ne pouvait durer et que, pour avoir raison des Châouïa, il fallait aller les attaquer chez eux. Il résolut de porter notre corps de débarquement à 6.000 hommes (plus tard à 10.000, puis à 15.000) et d'élargir son champ d'action. Le général Drude inaugura le nouveau programme le 1er janvier 1908 par l'occupation de la kasba de Mediouna et la dispersion des bandes qui s'étaient installées à proximité.

Le 5 janvier 1908, le général d'Amade prit le commandement du corps d'occupation. Du 14 au 15, passant de l'immobilité à l'action, d'un hardi et seul élan, il porta ses troupes jusqu'à 72 kilomètres de leur base, rejetant vers Marrakech la *mehalla* hafidienne campée à Settât d'où elle fomentait et entretenait la dissidence parmi les Châouïa, établissant ainsi, d'un seul coup, notre prépondérance et dissipant la menace qui planait sur Casablanca.

Puis la colonne, dépourvue de convoi, revint à sa base pour y transporter ses blessés et se ravitailler et, à partir de ce moment jusqu'au 16 mai, partant toujours de cette poignée d'éventail représentée par Casablanca, le long des pistes figurant les rayons et dont chacune aboutissait à une tribu, ce ne fut qu'une suite ininterrompue et brillante de marches, de contremarches, de raids

si brillamment secondé dans son oeuvre marocaine, après une dernière tournée à travers les Châouïa, tournée profondément émouvante par les témoignages d'affection des bédouins pour leur vainqueur, le général d'Amade s'embarqua à bord du « Cosmao », acclamé par toute la population de Casablanca accourue, sans distinction de croyance ni de nationalité, pour manifester sa reconnaissance et son attachement au magnifique soldat de France qui venait de tracer sur le sol marocain les fondations de notre futur Protectorat et d'y inscrire l'une des plus belles pages de notre histoire coloniale.

TABLE DES PLANCHES HORS-TEXTE



| | |
|---------------------------|--|
| I - Le Port..... | <i>Vers l'O. de la Porte de la Marine. Vers l'E. de la Porte de la Marine.</i> |
| II - (suite) | <i>Déchargement des barcasses. Chantier de radoub.</i> |
| III - Vestiges portugais. | <i>Maison datant de l'occupation Prison portugaise.</i> |
| IV - L'Enceinte | <i>Remparts le long du BOuk. Angle Sud de la ville.</i> |
| V - (suite) | <i>Angle Nord de la ville. Bastion de Si Allal El-Kairouani.</i> |
| VI - Les Portes | <i>Bab El-Kébir. Bab El-Marsa.</i> |
| VII - (suite) | <i>Bab Marrakech, Bab El-Mellah.</i> |
| VIII - Rues et Places | <i>La plus belle maison en 1900 Petite place de Bab El-Kébir.</i> |
| IX - (suite) La Douane | <i>Place du Commerce,</i> |
| X - (suite) Rue du Tnaker | <i>Terrain vague au Nord du Tnaker.</i> |
| XI - Marchés..... | <i>Coin du petit souk. Autre coin du même.</i> |
| XII - (suite) | <i>Coin du grand souk. Le même site aujourd'hui.</i> |
| XIII - (suite)..... | <i>Acrobates. Marchands</i> |
| XIV - L'Oued Bouzkoura | <i>L'oued en 1900. Le même site aujourd'hui.</i> |
| XV - Sanctuaires..... | <i>Sidi Bel-Liout. Djemâa El-Kébir.</i> |
| XVI -. Cimetières | <i>Cimetière musulman. Cimetière israélite</i> |
| XVII - Le Makhzen | <i>Le caïd et ses mokhaznis Dar el-makhzen et Mechouar.</i> |
| XVIII - La Garnison..... | <i>Le Tabor . Les Tobjiya</i> |
| XIX - Confréries | <i>Les Aïssaoua Les Guenaoua</i> |
| XX – Consulats..... | <i>Consulat de France Consulat britannique</i> |

| | |
|--------------------------|--------------------------------|
| XXI - Colonie européenne | <i>Soirée à l'Anfa</i> |
| | <i>Pique-nique à l'Arça</i> |
| XXII - La Plage | <i>En 1900</i> |
| | <i>Aujourd'hui</i> |
| XXIII - Les Pistes..... | <i>Piste des Oulad Ranz</i> |
| | <i>Avenue d'Amade</i> |
| XXIV - (suite)..... | <i>Piste de Mazagan</i> |
| | <i>Piste de Rabat</i> |
| XXV – Banlieue | <i>Cultures maraîchères</i> |
| | <i>Le premier eucalyptus</i> |
| XXVI - (suite)..... | <i>Abords de Bab Marrakech</i> |
| | <i>Ksibat Er-Rahmani</i> |
| XXVII - Les Chaouia..... | <i>Plateau des Oulad Saïd</i> |
| | <i>Tine mâdia</i> |
| XXVIII - (suite) | <i>Sidi Saïd Maâchou</i> |
| | <i>Mecchra Ech-Chaïr</i> |
| XXIX - (suite)..... | <i>Oued El-Atech</i> |
| | <i>Sokhrat El-Mgron</i> |
| XXX - (suite)..... | <i>Ruines de Dar Ben Ahmed</i> |
| | <i>Kasba de Settat</i> |

TABLE DES MATIÈRES



Préface
Avant-propos

PREMIERE PARTIE

CASABLANCA

L'arrivée à Casablanca
La Ville
Les Autorités
La Population Indigène
La Colonie Européenne
La Vie à Casablanca

SECONDE PARTIE

LES CHAOUIA

Tâmesna - Berghouata - Chaiouïa
Les Chaiouïa en 1900
Sur les Pistes des Châouïa
L'Aspect du Pays
Psychologie Bédouine
De 1901 à 1908

Table des planches hors texte

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN SEPTEMBRE 1935

SUR LES PRESSES

DES IMPRIMERIES REUNIES

DE LA « VIGIE MAROCAINE »

ET DU « PETIT MAROCAIN »

CASABLANCA